

## Le Conseil général des Yvelines et l'ARS d'Ile-de-France ont sélectionné trois projets d'EHPAD

272 lits et places créés en faveur des personnes âgées d'ici 2016 dans les Yvelines

Trois projets d'Établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ont été sélectionnés à l'issue d'un appel à projets lancé en 2012 par le Conseil général des Yvelines et l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France, permettant, d'ici à 2016, la création de près de 300 lits et places supplémentaires dans le département des Yvelines. Une démarche qui s'inscrit dans un projet global, visant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à offrir un accompagnement de qualité aux personnes dépendantes.

### Trois projets clés pour la prise en charge des aînés

Trois projets d'EHPAD vont voir le jour dans les Yvelines, à Montesson, Viroflay et Montigny. Les deux premiers établissements ouvriront leurs portes durant l'été 2015 et le dernier au troisième trimestre 2016. Chaque établissement proposera 80 lits d'hébergement permanent et 4 temporaires ainsi que 14 places en Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA). Les EHPAD de Montesson et de Viroflay disposeront 10 places en Centre d'accueil de jour, destinées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Au-delà de sa politique en faveur des personnes âgées, le Conseil général des Yvelines a souhaité que ce programme d'action comprenne également un axe de solidarité. Une part des emplois créés sera ainsi réservée aux bénéficiaires du RSA, et une offre de logements accessibles sera dédiée aux professionnels qui en auront besoin

### EHPAD de Montesson

Zone d'implantation : Territoire d'Action Sociale Méandre de la Seine (Maisons Laffite, Sartrouville, Montesson, Le Vésinet, Croissy sur Seine, Chatou, Carrières Sur Seine, Houilles)

Promoteur & gestionnaire : Fondation Léopold Bellan

Présentation : Implanté au cœur d'un quartier pavillonnaire, sur le même terrain que le centre hospitalier Théophile Roussel, cet EHPAD d'une surface de 4995 m<sup>2</sup> sera composé de quatre unités, dont deux classiques et deux de soins adaptées Alzheimer, ainsi que d'un accueil de jour et d'un PASA. Il sera accessible facilement grâce aux multiples transports en commun situés aux alentours (bus, RER A et SNCF).

Services et projets innovants : Mise en place potentiel de services d'accueil des personnes handicapées vieillissantes psychiques, d'accueil d'urgence sociale et de télé-médecine, organisation d'« un café des aidants », et acquisition d'outils domotiques et informatiques.





## EHPAD de Viroflay

Zone d'implantation : Territoire d'Action Sociale Grand Versailles (Les Clayes-sous-Bois, Bois d'Arcy, Villepreux, Fontenay le Fleury, Saint Cyr l'Ecole, Buc, Versailles, Rocquencourt, Le Chesnay, Viroflay, Jouy-en-Josas, Vélizy-Villacoublay.

Promoteur & gestionnaire : Association Centre d'Orientation Sociale (COS)

Présentation : Situé à proximité du centre-ville de Viroflay et en bordure de forêt, cet EHPAD doté d'un jardin central bénéficiera d'une parfaite accessibilité

aux transports en commun (gare et tramway opérationnels en 2015). Sur une surface de 3805 m<sup>2</sup>, il offrira quatre unités de vie, dont trois protégées Alzheimer, ainsi qu'un centre d'accueil de jour et un PASA.

Services et projets innovants : Mise en place d'un système global offrant des services d'accompagnement dans et en dehors des murs de l'établissement, et développement de nouvelles technologies telles que la télémédecine.

## EHPAD de Montigny le Bretonneux

Zone d'implantation : Territoire d'Action Sociale Ville Nouvelle (La Verrière, Elancourt, Trappes, Montigny le Bretonneux, Voisins le Bretonneux, Magny les Hameaux, Guyancourt).

Promoteur & gestionnaire : MEDICA France

Présentation : Implanté en plein cœur du vieux village de Montigny, au sein du parc du Château de la Couldre, cet EHPAD offrira un environnement

apaisant, propice au repos et au calme. Ses 4421 m<sup>2</sup> de surface seront organisés en six unités, dont deux de vie protégées Alzheimer. Un PASA de 14 places est également prévu.

Services et projets innovants : Mise en place de liens entre l'EHPAD et la résidence seniors la jouxtant, d'un projet de balluchonnage et possibilité d'accueil d'un Service d'Aide à la Personne ou de toute autre structure susceptible de créer des liens hors les murs.



## L'accompagnement des personnes âgées, une priorité pour le Conseil général

Parce que l'Action sociale est l'une des grandes spécificités du Conseil général des Yvelines et que les besoins des Yvelinois vont croissant en matière de dépendance, le Président du Conseil général, Alain Schmitz, en a fait une priorité.

Le 23 mars 2012, le Conseil général a ainsi adopté la mise en œuvre d'un vaste programme destiné à créer, entre 2012 et 2018, plus de 700 places en faveur des personnes âgées et des adultes en situation de handicap tel que prévu par le schéma 3ème génération. Un dispositif qui représente un investissement total de 8,6 millions d'euros et dont la création d'EHPAD est l'une des principales mesures.

À elle seule, la création de ces trois EHPAD représentera un investissement du Conseil Général des Yvelines de 3.6 millions d'euros.